

Parcours RSE : adopter une démarche éco et socio responsable (RSE)

Amener les entreprises à une démarche éco et socio responsable est nécessaire et urgent, y compris pour les petites entreprises. En effet, depuis la loi PACTE, c'est une obligation inscrite dans le code civil (art. 1833). C'est également une obligation inscrite dans la Charte de l'Environnement, attachée à la Constitution française.

Pour autant, Implanter la démarche RSE dans une entreprise est à voir comme un investissement avec un retour sur investissement à terme : l'entreprise sera en effet amenée très concrètement à réaliser des économies sur ses modes de fonctionnement liés à :

- L'énergie,
- L'eau,
- Aux matières et produits divers,
- Aux déplacements et transports,
- Et tous les autres de fonctionnement d'une entreprise

Les estimations de France Stratégie sont de l'ordre de 13% d'économie sur les coûts de revient...

Module 1 – Les fondamentaux ⁽¹⁾

Objectifs :

Comprendre d'où vient la notion de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE). Connaître les textes et les normes de la RSE. Prendre la mesure du changement lors du déploiement de votre démarche RSE. En comprendre les modalités et en percevoir les bénéfices.

Date et durée :

Lundi 29 janvier 2024 de 9h à 12h30 (3,5h avec pause de 15 mn à 11h), en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

Prix par personne :

- Adhérent de France Gestion : 0 €
- Non-adhérent de France Gestion : 120 € HT / module, soit 360 € HT le parcours ⁽¹⁾

Public concerné : Adhérents de France Gestion, dirigeants de TPE

Intervenante : Véronique MASCRE, consultante, expert-RSE et formatrice

Pré-requis :

Aucun

Moyens techniques et pédagogiques :

Techniques

- Accès à une plateforme de visioconférence Zoom après envoi d'un lien et d'un code de connexion

Pédagogiques

- Présentation méthodologique de la démarche
- Présentation des cas pratiques
- Documents et outils d'analyse utilisés fournis
- Exercice de mise en situation

Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation, conçu par l'intervenant et validé par France Gestion, sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

Validation des acquis :

Le formateur vérifiera que les objectifs de cette formation sont atteints grâce aux modalités suivantes :

- Durant la formation

- Exercices / Reformulation / Questionnement
- Temps dédié à l'ancrage des savoirs dans la réalité du stagiaire
- QCM

- A l'issue de la formation

- Questions orales et réponses
- QCM

Qualité et évaluation de la formation :

- Une grille d'évaluation sera remise à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villos, responsable formation
- Francis.villos@france-gestion.fr / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

Programme :

1^{ère} partie – Introduction générale

2^{ème} partie – Situer la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE)

- Panorama global

3^{ème} partie – Pourquoi ?

- Biodiversité
- Changement climatique
- Raréfaction des ressources, etc.

4^{ème} partie – Positionnement

- Cadre légal
- Histoire
- Normes de la RSE et objectifs de développement durable (ODD)

5^{ème} partie – Les parties prenantes de votre activité

Module 2 – Les fondamentaux de l'économie circulaire (2)

Objectifs :

Comprendre et connaître la notion « Economie Circulaire ». Connaître les enjeux et impacts. Être capable de revoir son activité et d'intégrer l'économie circulaire. Être en mesure de structurer son organisation en mode économie circulaire.

Date et durée :

Lundi 19 février 2024 de 9h à 12h30 (3,5h avec pause de 15 mn à 11h), en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

Prix par personne :

- Adhérent de France Gestion : 0 €
- Non-adhérent de France Gestion : 120 € HT / module, soit 360 € HT le parcours ⁽¹⁾

Public concerné : Adhérents de France Gestion, dirigeants de TPE

Intervenante : Véronique MASCRE, consultante, expert-RSE et formatrice

Pré-requis :

Pas de pré-requis mais avoir suivi le module 1 sur les fondamentaux est mieux.

Moyens techniques et pédagogiques :

Techniques

- Accès à une plateforme de visioconférence Zoom après envoi d'un lien et d'un code de connexion

Pédagogiques

- Présentation méthodologique de la démarche
- Présentation des cas pratiques
- Documents et outils d'analyse utilisés fournis
- Exercice de mise en situation

Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation, conçu par l'intervenant et validé par France Gestion, sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

Validation des acquis :

Le formateur vérifiera que les objectifs de cette formation sont atteints grâce aux modalités suivantes :

- Durant la formation

- Exercices / Reformulation / Questionnement
- Temps dédié à l'ancrage des savoirs dans la réalité du stagiaire
- QCM

- A l'issue de la formation

- Questions orales et réponses
- Tour de table
- QCM

Qualité et évaluation de la formation :

- Une grille d'évaluation sera remise à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villoz, responsable formation
- Francis.villoz@france-gestion.fr / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

Programme :**1^{ère} partie – Introduction générale**

- Généralités sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

2^{ème} partie – L'économie circulaire

- Notions d'économie circulaire

3^{ème} partie – Les achats responsables et les déchets responsables**4^{ème} partie – l'écoconception et l'économie de la fonctionnalité****5^{ème} partie – Marketer responsable et consommer responsable****6^{ème} partie – La règles des 5 R**

- Refuser
- Réduire
- Réutiliser
- Recycler
- Rendre à la terre

Module 3 – Changer d'état d'esprit et le garder : Une journée au bureau ou à l'atelier en mode Eco et Socio Responsable (3)

Objectifs :

Comprendre et intégrer la notion de RSE. Être capable de réaliser un premier pas pour avancer. Être capable de repérer les gestes RSE de son quotidien professionnel. Se servir de cet état d'esprit RSE pour faire grandir son entreprise.

Date et durée :

Mercredi 6 mars 2024 de 9h à 12h30 (3,5h avec pause de 15 mn à 11h), en distanciel synchrone via le logiciel Zoom (un lien de connexion vous sera envoyé 48h avant le début de la formation)

Prix par personne :

- Adhérent de France Gestion : 0 €
- Non-adhérent de France Gestion : 120 € HT / module, soit 360 € HT le parcours ⁽¹⁾

Public concerné : Adhérents de France Gestion, dirigeants de TPE

Intervenante : Véronique MASCRE, consultante, expert-RSE et formatrice

Pré-requis :

Pas de pré-requis mais avoir suivi le module 1 sur les fondamentaux est mieux.

Moyens techniques et pédagogiques :

Techniques :

- Accès à une plateforme de visioconférence Zoom après envoi d'un lien et d'un code de connexion

Pédagogiques :

- Présentation méthodologique de la démarche
- Présentation des cas pratiques
- Documents et outils d'analyse utilisés fournis
- Exercice de mise en situation

Moyens avant la formation :

Un questionnaire d'analyse des besoins et d'évaluation des acquis avant la formation, conçu par l'intervenant et validé par France Gestion, sera transmis aux participants avant la formation afin que le formateur s'adapte à leurs attentes et leurs besoins.

Validation des acquis :

Le formateur vérifiera que les objectifs de cette formation sont atteints grâce aux modalités suivantes :

- Durant la formation

- Exercices / Reformulation / Questionnement
- Temps dédié à l'ancrage des savoirs dans la réalité du stagiaire
- QCM

- A l'issue de la formation

- Questions orales et réponses
- Tour de table
- QCM

Qualité et évaluation de la formation :

- Une grille d'évaluation sera remise à chaque participant à la fin de la formation pour mesurer le niveau de satisfaction au regard des attentes.

Accessibilité :

Si l'un des futurs participants de la formation (ou vous-même si vous êtes le participant) est en situation de handicap, et pour toute question y compris sur l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Francis Villosz, responsable formation
- Francis.villosz@france-gestion.fr / Tél. 01 39 07 49 15 (ligne directe)

Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h00 et le vendredi de 8h30 à 17h.

Nous vous répondrons sous 48 heures.

Programme :**1^{ère} partie – Introduction générale**

- Généralités sur la RSE

2^{ème} partie – Sa journée de travail aujourd'hui**3^{ème} partie – Chaque geste à l'aune de la RSE**

- Que changer ?
- Pourquoi changer ?

4^{ème} partie – Le coût du changement

- Moins de 13% sur les frais généraux

5^{ème} partie – Conserver cet état d'esprit

(1) (2) (3) **Nota** : chaque thème est indépendant mais il est recommandé de suivre l'intégralité des modules 1, 2 et 3